

**PROCÈS VERBAL**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**du mardi 09 janvier 2018**

**à la DREAL Paca – Bd des Dames - Marseille**

**Assistaient :**

**Antoine SEGURET  
Catherine MACARY**

**Président de l'ORT  
Secrétaire**

**Etait excusé avec pouvoir :**

**Philippe FOURNIER**

**Trésorier**

**Etait excusée sans pouvoir :**

**Caroline GOUY**

**AFT**

**Assistaient en outre :**

**Miren AGUER  
Diego CLEMENTE  
Christophe GLORIAN  
Pierre FRANÇ  
Emilie AUBERT**

**Conseil Régional  
Conseil Régional  
CCIR PACA  
DREAL PACA  
DREAL PACA**

Le décompte des présents est fait, pouvoirs compris. Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer valablement.

Le Président ouvre la séance et propose d'aborder l'examen du bilan moral et financier de l'Observatoire pour l'année 2017.

Rappel : le budget prévisionnel a été approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre dernier.

Il est noté que ce Conseil d'Administration a pour objectif de faire un point sur le bilan de l'année 2017 et de préparer la prochaine Assemblée Générale.

## - I - L'ANNEE 2017

### - I - Exécution du programme 2017 et du budget 2017

#### 1 - Généralités :

#### 1 – 1- Réunions statutaires :

#### 1 – 1- Réunions statutaires/conventions :

- ◆ **Une Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée le 21 avril 2017** dans les locaux de la Région. Cette réunion a permis d'approuver le bilan moral et financier de 2016 et ainsi mettre en perspective le renouvellement des instances et les propositions d'actions pour 2017.
- ◆ **Les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'ORT** se sont déroulées le 9 juin 2017 : renouvellement des instances.
- ◆ **Le bureau s'est réuni le 29 septembre 2017** pour acter les nouvelles actions de communication (JT, Chiffres-clés, Réseaux sociaux, site internet) et la thématique du colloque du 16 novembre « Smart mobilité pour un territoire smart »
- ◆ **Une Assemblée Générale Ordinaire s'est également déroulée le 16 octobre 2017** à la DREAL. Elle avait pour but de faire un point sur le bilan moral et financier au 30 septembre et de préparer notamment le programme d'actions et le budget prévisionnel 2018.

La **convention** régissant les relations entre la DREAL et l'ORT a été renouvelée pour 2017.

- ◆ **La convention de partenariat** avec le Conseil Régional a également été renouvelée. Elle a été transmise à l'ORT par le Conseil Régional en novembre, après la tenue de la commission régionale de septembre qui a validé la subvention 2017. Il s'agit depuis 2016 d'une convention bipartite, Conseil Régional – ORT, la signature de la Préfecture n'étant plus requise.

Miren AGUER confirme alors que l'ORT devrait recevoir sous peu un premier versement à hauteur de 70 % de la subvention 2017, les 30 % restants versés par la suite.

Par ailleurs, le solde de la subvention 2016, devrait également parvenir à l'ORT, très prochainement.

En effet, pour l'année 2016, sur le montant de la subvention globale de 27 000€, la somme de 18 900€ a été versée en avril 2017 à l'ORT.

Le Conseil Régional indique toutefois que ce rattrapage de créances accompli, la subvention 2018 devrait être votée très prochainement.

## **1- 2 - Publications et outils de communication :**

### ***. Plaquette Chiffres clés***

La plaquette Chiffres-Clés 2017 (chiffres 2016) a été réalisée. Sa diffusion a eu lieu en septembre.

### ***. Journal des Transports***

Les quatre numéros prévus au programme 2017 ont été édités trimestriellement.

### **. Compte Twitter**

La création a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 26 septembre 2016 et a été effectuée en octobre 2016 par C. Glorian. Depuis, le compte a été régulièrement alimenté sur l'année 2017.

### **. Compte Facebook**

La création d'un compte Facebook a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 16 octobre 2017. L'accord a été donné par l'Administration Centrale et enfin par la Préfecture le 21 décembre 2017.

Emilie AUBERT se charge de sa création et de son alimentation pour le premier trimestre 2018.

Christophe GLORIAN souligne le côté innovant de l'ORT Paca, seul ORT à disposer prochainement d'un compte Facebook.

## **1 - 3- Manifestations**

La journée d'échanges « Transport, Environnement et Innovations » s'est déroulée au CEREMA d'Aix-les-Milles le 14 mars 2017, et a réuni près de 70 personnes.

Celle du 16 novembre dernier « smart mobilité pour un territoire smart » s'est déroulée au New Hotel of Marseille.

Pour mémoire, ce colloque s'inscrivait pleinement dans les préoccupations actuelles du MTES et du Ministère des transports et a apporté des éléments qui pourront être versés aux réflexions en cours dans le cadre des assises de la mobilité qui aboutiront à une nouvelle Loi.

Eric LEGRIGEOIS, Directeur Adjoint de la DREAL a ainsi confirmé que l'ORT serait sensibilisé aux nombreux chantiers à venir (les assises, les Ateliers Régionaux de la Logistique – ARL).

Propos réaffirmés par Antoine SEGURET: l'ORT accompagnera la puissance publique via notamment le Comité Scientifique de l'ORT.

Les présentations des différentes manifestations figurent sur le site de l'ORT.

## **1 - 4 Le Site Internet**

En 2017, le site internet de l'ORT a été totalement remanié et actualisé.

- les actualités sont en première page du site ;
- format « bloc » pour remplissage d'informations ;
- agenda en dessous de la page d'accueil ;
- nouvelles possibilités offertes aux membres de renseigner leurs activités ;
- lien vers le compte Twitter.

## **2 L'état d'exécution du budget 2017 (état au 31.12.17)**

Les résultats provisoires au 31 décembre 2017 sont présentés ce jour (voit budget ci joint).

La convention avec la DREAL n'appelle pas de remarque particulière pour 2017, les recettes / dépenses s'annulant en fin d'année.

Les dépenses sont sensiblement égales à nos prévisions.

La subvention de l'Etat, qui est passée de 27 000 € en 2014 à 20 000 € en 2015 a été maintenue à 20 000 € . Le versement de la subvention de la Région, maintenue à 27 000 €, est attendu.

Les cotisations et les participations des membres et des AOT ont été versées pour un total de 7500€ au 31 décembre.

### Cotisations perçues :

CCIR /CCIMP

SNCF

AFT

GPMM

### Cotisations non versées :

PROMOTRANS

CD 13

Il est acté de reprendre contact auprès de PROMOTRANS et du CD13 afin de connaître les raisons pour lesquelles les cotisations 2017 n'ont pas été versées et effectuer des relances.

Les comptes 2017 seront validés par la prochaine assemblée générale après avoir été approuvés par l'expert comptable.

## **Le Président invite ensuite les participants à passer aux perspectives pour l'année 2018**

\*\*\*\*\*

## **- II - L'ANNÉE 2018**

### **1 / L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

La présentation et la validation des comptes 2017 nécessiteront la tenue d'une Assemblée Générale. La date retenue pour cette AG sera validée par un « Doodle » invitant les partenaires le 19 ou le 20 février après-midi.

Cette AG sera probablement couplée à une Assemblée Générale Extraordinaire afin de voter la modification des statuts de l'ORT.

### **2 / PERSPECTIVES ET PROJET DE PROGRAMME POUR 2018**

#### **2-1 / PERSPECTIVES :**

La convention de partenariat entre le Conseil Régional et l'ORT sera renouvelée en 2018.

Le renouvellement de la convention entre la DREAL et l'ORT sera également effectué au 1er trimestre 2018.

La DREAL dans ses arbitrages devrait avoir privilégié le maintien de l'enveloppe attribuée à l'ORT.

Le montant de la subvention de l'État pour 2018 n'est pas encore connu mais devrait se maintenir à 20 000€.

Le montant de la subvention du Conseil Régional n'est pas encore connu.

## **2-2 / PROJET DE PROGRAMME :**

### **2.2.1. Publications et outils de communication**

- ◆ **Plaquette « Chiffres-clés »** : la plaquette sera reconduite dans les mêmes termes qu'en 2017.
- ◆ **Journal des Transports** : l'objectif sera de maintenir une parution chaque trimestre.

Le contrat qui lie l'ORT à l'agence AGCI (prestataire maquettage, impressions, routage, affranchissement) a pris fin le 21 décembre dernier et quatre devis ont été demandés à cet organisme.

Pour mémoire, le montant des prestations liées à cette communication s'élève actuellement à 19 628€.

- ◆ - Devis n°1 : 17 042€  
Conditions identiques pour le tirage et le routage que celles actuelles : 1000 exemplaires du JT à raison de quatre fois dans l'année, 1000 exemplaires CCT.
- ◆ - Devis n°2 : 15 682€  
Edition de 500 exemplaires du JT à raison de quatre fois dans l'année, 1000 exemplaires CCT.
- ◆ - Devis n°3 : 15 479€  
Edition de 500 exemplaires du JT à raison de quatre fois dans l'année, 1000 exemplaires CCT.
- ◆ - Devis n°4 : 2 904€  
JT et CCT numériques.

Le devis n°2 permettant une réduction des frais de près de 4 000€ a été choisi en réunion de bureau du 29 septembre dernier.

Les autres entreprises contactées pour demande de devis n'ont jamais répondu.

#### ◆ **Site Internet :**

Les membres du Conseil d'Administration valide le fait d'allouer une enveloppe budgétaire au maintien d'un service avec un prestataire.

Une nouvelle consultation sera lancée puisque le contrat qui lie l'ORT à Bruno Gerin, le prestataire actuel prend fin en mai 2018.

#### ◆ **Maintien du compte Twitter et création compte Facebook**

Le Conseil d'Administration réaffirme sa volonté de voir évoluer et prendre forme ces deux outils de communication pour l'ORT.

### **2.2.2. Manifestations :**

Le programme des manifestations 2018 n'est pas acté et sera validé suite aux rencontres, du premier trimestre, de l'ORT avec les AOT/AOM et nouveaux partenaires.

Leurs besoins exprimés seront ainsi pris en compte dans le choix des thèmes à aborder lors des manifestations ou journées à thème de l'ORT.

### **Calendrier**

Ce projet a été validé lors de l'Assemblée générale du 16 octobre 2017, sous réserve de confirmation de la date des réunions statutaires.

PM : vacances scolaires du 24 février au 11 mars, et du 21 avril au 06 mai.

JANVIER	Mardi 09	Conseil d'Administration
FEVRIER	19 ou 20	Assemblée Générale
JUIN	Vendredi 08	Demi-Journée à thème
SEPTEMBRE		Bureau / Conseil d'Administration
OCTOBRE		Assemblée Générale
NOVEMBRE		Demi-journée à thème

### **2.3 / Discussion sur la stratégie de l'ORT**

La prochaine réunion du comité scientifique se tiendra le 19/10 à 10h à la DREAL.

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Échanges sur la feuille de route ;
2. Identification des suites à donner au colloque du 16/11 (smart mobilité pour un territoire smart). L'objectif serait de définir un sujet d'étude et les grandes lignes pouvant figurer dans un cahier des charges. L'étude serait non pas réalisée mais pilotée par le comité scientifique.
3. Préparation des entretiens à réaliser par Emilie Aubert auprès des collectivités et principaux opérateurs afin d'identifier leurs sujets d'intérêt. Échanges sur les sujets pré-identifiés par la DREAL, travail sur les sous-questions à envisager. Ces entretiens permettront également de définir la problématique retenue pour le prochain colloque.

### **2.4 / BUDGET PREVISIONNEL 2018**

Cf document joint

Au cours de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2017, le budget prévisionnel 2018 a été présenté et approuvé.

Pour 2018, notre budget ne présentera pas de différences fondamentales par rapport au précédent ayant pris en compte, à même hauteur qu'en 2017, les aides de l'Etat, 20 000 € et du Conseil Régional 27 000 €. S'y ajoute la participation de l'ADEME à hauteur de 5 000€ par an durant quatre ans. Emilie Aubert ayant déjà produit auprès de l'ADEME les justificatifs nécessaires au renouvellement de la subvention.

Le groupe de travail sur la révision des statuts se réunit demain matin, mercredi 10 janvier 2018.

Les recettes en transit, convention avec la DREAL, ont été revues à la baisse compte-tenu des temps affectés et des surfaces de bureau. Ceci est toutefois sans aucune incidence sur le résultat final.

En dépenses :

- suppression des frais de l'Administrateur
- division par 3 des frais téléphoniques
- minoration de la charge de notre J. T.

Christophe GLORIAN ajoute un point d'actualités en évoquant :

**- les Ateliers Régionaux de la Logistique :**

Les ateliers régionaux de la logistique (ARL) visent à développer et renforcer la filière logistique en PACA. Ils associent les partenaires publics et privés, sous co-pilotage Etat-Région PACA.

Ils prendront la forme de séances de travail courtes et régulières (par ex, 4-5 ateliers entre leur établissement formel début 2018 et une première restitution après l'été 2018).

Leur objectif est d'aboutir à une série de produits concrets, y compris l'expérimentation d'actions pilote le cas échéant, répondant aux besoins des acteurs de la logistique en PACA.

A plus long terme, ils pourront également alimenter les réflexions en vue de l'élaboration d'un schéma régional de la logistique.

7 thèmes d'atelier ont été sélectionnés (sur base d'entretiens de professionnels) :

- 1) foncier adapté aux activités logistiques,
- 2) procédures réglementaires pour l'implantation des activités logistiques,
- 3) accessibilité des salariés des zones logistiques,
- 4) logistique urbaine / dernier km,
- 5) activités logistiques en lien avec les activités portuaires,
- 6) formation et recrutement,
- 7) image de la filière logistique.

Chaque atelier sera piloté par un binôme public-privé et associera d'autres acteurs concernés (entreprises, fédérations, organismes de formations, élus, AOT, métropoles, CCI, transporteurs, VNF, SNCF, ports....aux cotés de l'Etat et de la Région). Le binôme travaillera au(x) livrable(s) sur base des propositions-avis-retour d'expérience des acteurs impliqués dans chaque atelier.

Une première feuille de route des ateliers sera proposée par les copilotes lors de leur établissement, mais des ajustements se feront certainement au fil de l'eau des ateliers.

Rien n'est encore figé à 100%. La préparation des ateliers y/c le « recrutement » de leurs participants est encore en cours (certains progressant plus rapidement que d'autres).

Les livrables envisagés pourront être adaptés en fonction des travaux des ateliers. L'ambition est de rester flexible, pragmatique, concret.

Ces ateliers sont ouverts à tout professionnel intéressé pour partager son expérience et contribuer à la démarche.

Les réunions des ateliers seront courtes (2-3h) et serviront de moment d'échange d'expériences, de présentation et validation des travaux effectués depuis la séance précédente, de définition des orientations et actions à réaliser d'ici la séance suivante. Ces réunions pourront se dérouler en entreprises (y/c couplées à des visites terrain le cas échéant), à Marseille ou ailleurs en PACA selon les ateliers.

Les ateliers n°1 (foncier logistique) et n°4 (logistique urbaine) tiendront leur première réunion, respectivement les 19 et 31 janvier 2018.

Aussi, une conférence inaugurale en présence du Vice-président de Région M Tabarot et du Préfet de Région M Dartout pourrait se tenir d'ici la fin février 2018 (date restant à confirmer).

#### **- le Conseil de coordination interportuaire et logistique Méditerranée Rhône Saône**

Un Conseil de coordination interportuaire et logistique Méditerranée Rhône Saône vient d'être créé par décret. Composé de 24 membres, il devra permettre une meilleure gestion logistique sur l'axe Rhône-Saône et avec les ports méditerranéens de Sète, Marseille et Toulon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.